



## HAUT COMMISSARIAT

### SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

#### **AUDIT FINANCIER EXTERNE DE LA SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI (SOGEM)**

Le Haut Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a l'intention de procéder, sur la base d'une méthode de sélection ouverte, au choix d'un auditeur externe indépendant pour la mission relative à « **AUDIT FINANCIER EXTERNE DE LA SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANDANTALI (SOGEM) DONT LE SIEGE EST A BAMAKO/MALI** ».

Les services, sans être limitatifs, comprennent entre autres :

- Effectuer la revue des résolutions du Conseil des Ministres de l'OMVS ;
- Effectuer les tests sur les principaux comptes de résultat, d'actif et de passif ;
- Auditer l'endettement à court, moyen et long termes ;
- Auditer les conventions conclues par la société, notamment celles conclues avec les sociétés d'électricité des Etats membres de l'OMVS ;
- Analyser l'état des ressources et emplois des fonds, le bilan et ses annexes, le compte de résultat, les engagements hors bilan donnés ou reçus ;
- Présenter des rapports (rapport initial, projet de rapport final, rapport final définitif).

Le Haut Commissariat de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) invite les candidats admissibles (Cabinets d'Audit d'Expertise Comptable Indépendants) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants doivent avoir les qualifications et/ou répondre aux exigences suivantes, entre autres :

- Etre un Cabinet d'Audit International capable de mobiliser une équipe d'Experts de haut niveau ;
- Avoir conduit des missions similaires dans le secteur de l'énergie, et si possible en Afrique ;
- Ne pas avoir effectué le commissariat aux comptes de la SOGEM depuis moins de cinq ans ;
- Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable Indépendant faisant profession habituelle de réviser les comptes et régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ;
- Avoir un personnel disponible de haut niveau ayant une grande expérience avec une bonne connaissance des procédures de gestion financière et audits des projets financés par les Bailleurs de Fonds.
- Etc.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, CV, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les Cabinets internationaux sont encouragés à s'associer avec des Cabinets locaux (qui peuvent être leur correspondant) pour renforcer leurs compétences respectives.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les *Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Mai 2004 et révisées en octobre 2006 sur la base de la Méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût.*

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

**Direction Générale de la Société de Gestion de Manantali (SOGEM)**  
**ACI 2000 Parcelle n° 2501-BP E 4015, Bamako, République du MALI**  
**Tél : + (223) 223 32 86/223 26 57 Fax : + (223) 221 223 83 50**

Les manifestations d'intérêt, en Français, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (seule lieu de dépôt) au plus tard le **10 avril 2009** avec la mention « **Sélection d'un Auditeur Financier Externe pour l'Audit Financier Externe de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM)** ».

**Haut Commissariat de l'OMVS 46, Rue Carnot BP 3152 Dakar/Sénégal Bureau du Courrier, 1<sup>er</sup> Etage**  
**Tel : (00221) 823 45 30 Fax (00221) 822 01 63 Dakar/Sénégal**  
**E-mail [omvssphc@omvs.org](mailto:omvssphc@omvs.org)**

**Dakar, le 06 mars 2009**

**Le Haut Commissaire de l'OMVS**  
**Mohamed Salem OULD MERZOUG**

